

Compte-rendu AGO AID du 12/07/2019 sur l'exercice 2018

L'AGO d'AID 2018 s'est déroulée le 12 juillet 2019 au restaurant «Le Manguier», salle de réunion à l'étage, à 18h00.

Présents et procurations:

- Nelly Tagliaferri, présente par Skype à La Brigue
- Jean-Marc Tagliaferri, avec procuration de Thierry Denys, présent par Skype à La Brigue
- Bernard Colas, avec procuration de Charles Durand
- Aline Dagut, avec procuration de Marie-Cécile Seigle-Vatte
- Loïc Damey, avec procuration d'Amaury Coudriet
- Bruno Bourgeon, avec procuration d'Hubert Hervet
- Jean-Paul Grandadam
- Eric Chane-Po-Lime
- Ho Hai Quang

Soit 14 personnes présentes ou représentées.

Absent.e.s excusées: Annie Delavaud, Camille Bourgeon, Christiane Sudnikowicz, Sylviane Cardon, Kéti Lisador

1°) Rapport d'Activités

Présenté sous forme de diaporama par le Porte-Parole sortant: approuvé à l'unanimité. Sera inscrit sur le site. Déjà envoyé au Trésorier-Webmestre. Quelques explications données par Le Trésorier-Webmestre sur la Marche Vintimille-Calais, avec comparaisons avec les kwasas-kwasas entre Anjouan et Mayotte, et sur les passages à Montgenèvre; et sur l'activité de Jocelyne Le Boulicaut, traductrice en chef d'articles de journaux américains anti-gouvernementaux.

2°) Rapport Moral

En l'absence de la Présidente sortante, retenue par d'autres obligations, lu en séance par le Porte-Parole sortant: approuvé à l'unanimité. Sera inscrit sur le site (scanné téléchargé au Trésorier Webmestre).

3°) Rapport financier

Décliné à distance par le Trésorier-Webmestre sortant. Approuvé à l'unanimité sous la réserve suivante: à la demande d'un des membres, l'on aimerait disposer des rapports une quinzaine de jours avant l'AG, afin de mieux donner son avis à leur lecture. Questions:

- défiscalisation: réponses fournies par le Trésorier-Webmestre

- formalisation des adhésions: trois modalités, soit par paiement des 60 euros requis, soit par les dépenses aux différents repas de l'association, soit par organisation de présentation, avec heures de travail payées 10 Me, donc 6 heures minimales requises en travail fourni à l'association pour adhérer.
- liste des adhésions: confidentialité requise, non inscrite sur le site. Cette liste est à disposition des membres du bureau, sa garde est confiée au Trésorier-Webmestre.
- sollicitation des auditeurs de passage à la demande de notre future Présidente.

Suite à la lecture et l'approbation de ces rapports, quitus est donné aux membres du bureau pour l'année 2018.

4°) Perspectives 2019-2020

En-dehors des rendez-vous bimensuels habituels, et des actions militantes, AID fixe trois actions prioritaires pour les mois à venir, actions déjà engagées depuis 2018:

a) OASIS-REUNION. AID est partie prenante du collectif. Cependant les décisions et actions menées par ledit collectif n'ont pas toujours été partagées par l'équipe «dirigeante» d'OASIS-REUNION, avant leur mise en place. AID réclame de ce fait plus de collégialité dans la prise de décisions du collectif. Il est confié au porte-parole le soin de se rapprocher d'autres associations membres du collectif (Cacao Péi, Agriculture Biodynamique) afin d'avoir leur sentiment sur la gouvernance d'OASIS-REUNION, puis de demander plus de collégialité dans celle-ci. Trois positions peuvent être adoptées: soit AID se maintient dans le collectif, mais réclame ce partage de prise de décisions, soit AID s'exclut du collectif mais continue à le soutenir, soit AID s'exclut et ne soutient plus le collectif, mais les membres d'AID, à titre individuel, peuvent continuer à soutenir le collectif.

Le bureau décidera de l'attitude adoptée en fonction des réponses données par les autres associations et les réponses de l'équipe dirigeante d'OASIS-REUNION à notre courrier.

b) COQUELICOTS. Le porte-parole soulève le problème du coût du matériel d'information : affiches, autocollants, pin's. Il est demandé au bureau de négocier le tarif de ces matériels, et de voir si localement on ne pourrait pas les faire fabriquer à moindre coût. Les organisations d'événements seront régulièrement communiquées aux membres. En principe, une fois par mois, le premier vendredi, devant les mairies, choses qu'il est difficile de respecter à La Réunion.

c) ALBATROSS : diffusion du film, et du message que porte Albatross. A ce jour, outre les 5 diffusions de 2018, deux ont déjà été réalisées en 2019: Lycée Roland-Garros au Tampon, et Lésras Leconte de Lisle à Saint-Paul. Avec un succès qui ne se dément pas. Version traduite et sous-titrée par nos soins

Des pourparlers déjà bien avancés sont effectifs avec le théâtre Luc Donat, en la personne de son directeur, M. Eric Juret, pour la venue du couple productrice-réalisateur du film : Mme Victoria Jordan et M. Chris Jordan. Le porte-parole est en contact avec ces personnalités. Leur venue pourrait être programmée pour la dernière semaine de

novembre, seule semaine disponible pour les Jordan, évidemment déjà fort sollicités. Il est demandé au bureau de voir avec Luc Donat qui pourrait piloter la collecte des fonds nécessaires : AID souhaiterait que ce soit Luc Donat.

Un hic : la venue, la même semaine, de Michel Onfray, invité par Les Amis de l'Université. Nous allons essayer de faire en sorte qu'il n'y ait pas de concurrence de présentations les mêmes soirs ; Ho Hai Quang s'en est chargé.

La collecte des fonds pour leur venue: entre 8000 et 10000 euros seraient nécessaires (gros doigt). Il est suggéré de se rapprocher :

- de Nikki Bonnet, chercheuse sur les coraux et fonds marins réunionnais
- de Nicole Crestey, qui anime un groupe de marcheurs
- d'Air Austral, pour la gratuité des deux billets d'avion Paris-Réunion (voir avec Hélène Ho)
- du Museum d'Histoire Naturelle, voir avec Nicole Crestey
- de la Région via l'IRT
- de l'Université pour la location gracieuse de l'amphithéâtre bioclimatique

Enfin les conférences de Chris Jordan pourraient être filmées ; se rapprocher de Pascale David, présente à Saint-Paul le 28 juin lors de la diffusion du film, ou de Dominique Frut, ou encore de Stéphane Colombel, qui filme régulièrement les débats de Med'Océan.

En ce qui concerne une conférence TEDx, pressentie pour Chris Jordan, elle ne pourra se faire, faute de temps pour les organisateurs de TEDx Réunion.

5°) Questions Diverses

Activités à prévoir en 2020 :

- Les Municipales se dérouleront en mars : certaines préoccupations d'AID sont de l'ordre des compétences municipales ou intercommunales, comme les déchets, l'eau, les logements, les transports, l'énergie indirectement
- Un café-débat, plus qu'une conférence, à organiser début 2020, autour du sujet des consignes de verres et de plastiques, où chaque participant doit travailler le sujet de son côté pour apporter sa vision sur le sujet du jour, pendant deux heures. Un modérateur es vivement recommandé ; si l'expérience est positive, ses formes de débats pourraient se multiplier.
- Le Trésorier-Webmestre suggère de multiplier les Skypes et de le solliciter à chaque réunion, puisque il se révèle que cette technologie marche bien au Manguier.
- *(Non discuté en AG, mais projet déjà avancé: la diffusion du film de Béatrice Jaud, «Grande-Synthe», au financement duquel AID a participé; L'idée, bien que ce film doive connaître une diffusion commerciale dès septembre 2019, est de le diffuser en avant-première réunionnaise, avec l'autorisation de l'auteure et la complicité d'Alain Courbis, directeur de cette salle publique qu'est Lésapas Leconte de Lisle, à Saint-Paul, 140 places confortables.)*

6°) Élections du Bureau

- Présidence : une candidate, Mme Aline DAGUT, élue à l'unanimité.
- Trésorerie-Webmestre: un candidat, M. Jean-Marc TAGLIAFERRI, élu à l'unanimité
- Porte-Parolat: un candidat, M. Bruno BOURGEON, élu à l'unanimité
- Commissariat au Revenu de Base et au Bénévolat associatif: un candidat, M. Loïc DAMEY, élu à l'unanimité
- Commissariat à la Monnaie Locale: un candidat, M. Eric CHANE-PO-LIME, élu à l'unanimité. Il lui est d'ores et déjà recommandé de se rapprocher de Kévin Lainé, à propos de la dernière AG de la Monnaie péi.
- Relations Publiques, une candidate, Mme Christiane SUDNIKOWICZ: élue à l'unanimité.

Le bureau est donc constitué de ces six personnalités. Les décisions sont prises à la majorité; en cas d'égalité, la voix de la présidente est prépondérante.

Fin de l'AGO à 20h40.

Bruno Bourgeon, porte-parole et faisant fonction de secrétaire